



Déclaration d'Haïti
25ème session EPU
9 mai 2016
Tanzanie

Merci Monsieur le Président,

La Délégation haïtienne accueille chaleureusement la délégation de la République-Unie de Tanzanie dans le cadre de son passage à l'Examen périodique Universel. Elle a pris note du deuxième rapport national et des progrès accomplis dans le domaine de la justice, la lutte contre la corruption, la lutte contre les mutilations génitales féminines et pour l'octroi de la citoyenneté à un nombre significatif de réfugiés burundais.

La délégation haïtienne souhaite faire six recommandations :

- 1/ Fournir un soutien financier et structurel aux organisations de la société civile pour mener des campagnes de sensibilisation contre la discrimination envers les personnes atteintes d'albinisme ;
- 2/ Améliorer les infrastructures pour les refuges logeant les personnes atteintes d'albinisme, en leur garantissant l'accès à l'eau potable, le verrouillage des portes, un éclairage adéquat, et la sécurité ;
- 3/ Encourager le gouvernement à fixer l'âge minimum du mariage et celui du vote, à 18 ans, pour les deux sexes, sans exclusive ;
- 4/ Promouvoir des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets, et les vulgariser dans les programmes scolaires ;
- 5/ Planifier à l'échelle nationale et régionale l'accroissement de la population en l'incorporant dans des stratégies économiques, sociales et politiques, en consultation avec toutes les parties prenantes ;
- 6/ Faciliter l'accès à l'éducation et aux titres fonciers, en particulier pour les femmes, et les gens en milieu rural.

Je vous remercie.